
<u>Nombre de membres en exercice:</u>	<u>Séance du 10 novembre 2020</u>
11	L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 10 novembre 2020, s'est réunie sous la présidence de Denis CELADON
<u>Présents :</u> 11	<u>Sont présents:</u> Denis CELADON, Evelyne BEAUVAIS, Eric MORVAN, Laurence PICOT, Isabelle BILAND-PERENNES, Claudine CHATEIGNER, Magalie PANNESE, Patrick VALEUR, Anais CAPARROS, Aude SCALABRE, Bruno DOUANNE
<u>Votants:</u> 11	<u>Représentés:</u>
	<u>Excuses:</u>
	<u>Absents:</u>
	<u>Secrétaire de séance:</u> Eric MORVAN

Objet: APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 14 OCTOBRE 2020 - DE 2020 032

Le procès verbal de la séance du 14 octobre 2020 est approuvé par tous les membres présents.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: RPI : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT PIERRE LES NEMOURS - DE 2020 033

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un avenant à la convention signée avec la commune de Saint Pierre les Nemours concernant le Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré avec les communes de Chevrainvilliers et Ormesson.

Cet avenant concerne notamment la division des frais à part égale entre les 4 communes sans proratiser au nombre d'élèves utilisant le service, notamment pour le transport lors de la pause méridienne suite à la décision de la nouvelle équipe municipale de stopper le pédibus. Mais également la possibilité pour la commune d'accueil de refuser les enfants des 3 autres communes si la capacité d'accueil des locaux atteint les 80%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de s'opposer à la signature de cet avenant en l'état actuel,
- DEMANDE a Monsieur le Maire d'en informer les communes membres du RPIC.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: CC du Pays de Nemours : fonds de concours - DE 2020 034

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la CC du Pays de Nemours a mis en place un fonds de concours d'aide à l'investissement pour les communes de moins de 1000 habitants. Un dossier par an pourra être aidé à hauteur de 5000€ maximum.

Des travaux urgents doivent être effectués dans la grange afin d'éviter des infiltrations d'eau avant l'hiver : refaire le cheneau et création d'un caniveau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de déposer un dossier auprès de la CC du Pays de Nemours
- CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

INFORMATIONS DIVERSES

* **éoliennes** : une entreprise devant effectuer le transport des éoliennes pour BEAUMONT DU GATINAIS a contacté la mairie afin d'exposer le trajet envisagé. Une réunion a eu lieu en Mairie ce jour, Monsieur le Maire est en attente de propositions de la part du promoteur.

* **méthanisation** : le conseil municipal demande de se renseigner sur l'usine qui va être installée à Aufferville.

* **travaux du gîte** :

- quelques avancées, notamment la pose de la véranda.
- devis pour le carrelage en attente car non prévu au départ, également attente des échantillons.

* **locations des granges** : des relances ont été faites pour régulariser les loyers.

* **mur de l'école** : les travaux ont commencés. Les travaux de création de la place de stationnement PMR suivront.

* **mur mare rue de la Fourche** : Monsieur le Maire a reçu une assignation à comparaître au Tribunal de Fontainebleau le 17 novembre à 14h00. Il sera représenté par l'avocat de Groupama.

* **guirlandes de Noël** : l'installation se fera prochainement.

* **vitesse dans le village** : études en cours sur les possibilités de réduire la vitesse aux entrées du village (notamment côté cimetière et côté château d'eau) , également étude paysagère avec le PNR du Gâtinais français pour également un aménagement du trottoir pour des places de stationnement .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

